

La Voie de l'Avenir

Mars 2011



Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA



Cher Actionnaire,

J'ouvre cette lettre par une nouvelle très triste : Pierre Bilger, ancien président d'ALSTOM, administrateur de votre société, est décédé vendredi dernier. Jusqu'au dernier moment, il a soutenu activement la politique menée par le Groupe. Ayons une pensée pour lui.

Les résultats 2010 – une perte nette de 57 millions d'euros - méritent d'être mis en perspective.

Tout d'abord, nous avons procédé à une **charge exceptionnelle** de 4,5 millions d'euros relative à la 9^{ème} Navette Passagers retirée de l'exploitation par une décision (qui se révèle inappropriée) prise en 2004. Notre vision aujourd'hui est qu'il faut au contraire **renover et remettre en service cette Navette** pour offrir plus de flexibilité et un 5^{ème} départ par heure aux périodes de fort trafic, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de Londres en 2012. C'est vous dire la confiance que nous avons dans l'évolution du marché passagers.

Mais surtout nous avons décidé **de ne comptabiliser aucune indemnité d'assurances** alors même que nous sommes assurés pour la période allant du 1^{er} janvier au 10 septembre 2010. A titre de rappel, nous avons comptabilisé 69 millions d'euros en 2009.

Vous vous rappelez que, à la suite de l'incendie de 2008 qui avait entraîné une suspension de services de 30h, Eurostar avait obtenu de la justice française pour protéger ses droits que **59 millions d'euros soient bloqués** par nos assureurs.

Pour arriver à un règlement final du dossier incendie, il fallait bien sûr traiter au préalable ce dossier. Nous avons déjà **obtenu que 11 millions d'euros soient libérés** : nous les avons encaissés en février dernier. Au moment où j'écris cette lettre, j'ai bon espoir qu'un accord puisse être trouvé avec Eurostar et nos assureurs sur les 48 millions d'euros restants mais bien évidemment cette éventuelle bonne nouvelle ne se traduirait que dans les comptes 2011, pas dans ceux de l'année dernière. Dans cette hypothèse, la voie serait libre pour une négociation finale avec nos assureurs. Nous y travaillons.

Pour les autres composantes du résultat 2010, nous engrangeons les fruits de nos efforts : le chiffre d'affaires est en forte croissance, nous avons retrouvé notre place de leader du marché transmanche, les marchés sur lesquels nous opérons sont en croissance, les charges sont maîtrisées. Les frais financiers reviennent au niveau de 2008 après avoir fortement baissés en 2009 du fait de l'inflation négative en Grande-Bretagne qui avait allégé la charge de remboursement. Ils sont en ligne avec nos prévisions passées. Enfin, juge de paix, la situation de trésorerie, après acquisition de GBRf augmente de façon substantielle (65 millions d'euros) : nous avons 316 millions d'euros disponibles au 31 décembre 2010.

Tous ces éléments permettent de considérer **que nos fondamentaux sont sains et que nos marchés restent porteurs**. C'est la raison pour laquelle votre Conseil a décidé de vous proposer de voter en assemblée générale, le 28 avril prochain, **la distribution d'un dividende**. Il sera de même niveau que les deux années précédentes même si nous n'avons pas de problème de cash (ce dividende représente un décaissement de 21 millions d'euros), le résultat net négatif ne nous autorise pas à faire plus. Mais nous travaillons à pouvoir faire mieux à l'avenir dans l'hypothèse, bien sûr, où il n'y ait pas de bouleversements géopolitiques majeurs.

Le contexte économique reste incertain, mais nous savons que **la hausse du prix du pétrole** est un handicap sévère pour les ferries. D'ores et déjà, P&O demande une surcharge « fuel » de 8 euros par voyage.

Quant à **SeaFrance**, s'il n'était pas soutenu par son actionnaire public, ce concurrent, qui a déjà été recapitalisé à la fin des années 90, aurait déjà sombré. Nous serons, comme l'ensemble des acteurs du marché transmanche, très vigilants aux conditions de son éventuelle recapitalisation : la presse évoque des montants déraisonnables représentant presque un an de chiffre d'affaires !

Tout cela n'aura qu'un temps. Notre atout est d'être une valeur verte portée par **le développement durable**. Nos équipes sont motivées et mobilisées. Nous continuons à générer du cash même en période de crise économique.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien et votre fidélité. Celle-ci va d'ailleurs être concrètement remerciée par **l'octroi d'actions gratuites** pour ceux qui ont conservé les titres souscrits en 2008.

Parallèlement, nous allons procéder à **l'annulation de 8 500 000 actions**. Après la conversion, à compter de juillet prochain, des derniers BSA en circulation, notre structure de capital sera définitive. Et je termine en vous confirmant la très grande stabilité de notre actionnariat, avec 335 000 détenteurs dont le portefeuille moyen s'est renforcé à 2 674 actions.

Je vous donne rendez-vous pour notre **Assemblée Générale, le 28 avril 2011 à 10 H 15 à Coquelles**.

Fidèlement.

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

FOCUS SUR LES COMPTES 2010¹

Le 3 mars, votre conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2010, qui sont certifiés par les commissaires aux comptes et qui font ressortir un résultat net pour l'exercice 2010 en perte de 57 millions d'euros.

Dans un environnement économique qui demeure difficile, les résultats du Groupe sont impactés par le retard dans le paiement des indemnités d'assurances de l'incendie de 2008 ainsi que par une charge relative à la Navette Passagers que le Groupe souhaite remettre en service dans l'optique des Jeux Olympiques de 2012 (voir au recto).

Le **chiffre d'affaires 2010** est en forte augmentation (+26 %) à 737 millions d'euros, dont 96 millions d'euros sont attribuables aux nouvelles filiales de fret ferroviaire qui ne contribuaient pas au chiffre d'affaires 2009. En excluant leur activité, l'augmentation est néanmoins de 9 %.

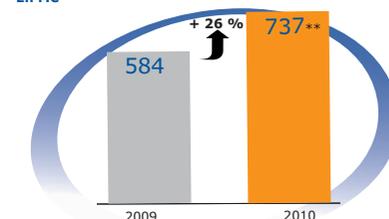
La **marge d'exploitation** de 336 millions d'euros est en légère augmentation par rapport à 2009, bien qu'aucune indemnité d'assurance complémentaire n'ait été comptabilisée. Le **résultat opérationnel** progresse de 20 millions à 190 millions d'euros en 2010, grâce notamment à la diminution des dotations aux amortissements et au produit opérationnel net de 10 millions d'euros constitué essentiellement de l'écart d'acquisition négatif sur les nouvelles filiales acquises en novembre 2009 d'un montant de 13 millions d'euros.

Les **charges financières brut** de 255 millions d'euros sont en augmentation de 56 millions d'euros pour retrouver un niveau proche de 2008 après la baisse ayant eu lieu en 2009, par l'effet mécanique de la hausse des taux d'inflation au Royaume-Uni sur la tranche indexée de la dette financière. Néanmoins, ceci n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie en 2010, l'impact de l'indexation du principal ne donnant lieu à un versement de trésorerie que lors de son remboursement.

Eurotunnel continue de générer un **cash-flow opérationnel** significatif. Au total pour l'exercice 2010, la variation de trésorerie nette est un encaissement de 60 millions d'euros (2009 : décaissement net de 30 millions d'euros).

Chiffre d'affaires

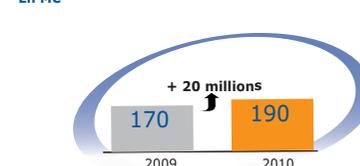
En M€



* Taux de change 2010 : 1 £ = 1,169 €
* dont 96 millions d'euros constitués par les nouvelles filiales de fret ferroviaire

Résultat opérationnel

En M€



* Taux de change 2010 : 1 £ = 1,169 €
hors indemnités d'assurances

¹Tous les chiffres et comparaisons sont à taux de change constant, soit 1£ = 1,169€

ASSEMBLEE GENERALE 2011

Jeudi 28 avril 2011 à 10 h 15 à Coquelles.

Participez à la vie de votre entreprise : VOTEZ !



Les actionnaires au nominatif pur et administré ainsi que les détenteurs de CDI recevront à leur domicile, sans aucune démarche de leur part, leur avis de convocation et formulaire de vote.

Si vous détenez vos titres au porteur, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à la disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'assemblée générale (cf. article 322-4 du Règlement général de l'AMF et article R. 225-85 du Code de commerce). Insistez auprès de

votre banque afin que vous soit délivré la documentation nécessaire : avis de convocation, formulaire de vote et attestation de participation.

Pour en savoir plus, consultez la page internet dédiée à notre assemblée générale sur le nouveau site *corporate* du Groupe : www.eurotunnelgroup.com.

Les temps forts de l'assemblée générale seront retransmis en différé sur le site internet.

ACTIONS DE FIDÉLITÉ

Les actionnaires qui le 6 mars 2011 détiennent toujours les actions qui leur ont été attribuées sur exercice des BSA remis dans le cadre de l'augmentation de capital de 2008 (actions détenues sous le code ISIN FR0010612176) ainsi que lors du remboursement des TSRA (actions détenues sous le code ISIN FR0010585513) vont recevoir les actions gratuites auxquelles ils ont droit le 18 mars prochain. Si vous détenez des actions sous ces codes ISIN, veuillez noter que l'opération est automatique et vous n'avez donc aucune démarche particulière à effectuer.

BSA 2007

Les bons de souscription d'actions remis lors de l'OPE de 2007 et qui n'ont pas été apportés à l'OPE simplifiée de 2009 vont bientôt devenir exerçables (ISIN FR0010452441, mnémonique GETBS). Le calcul du ratio d'exercice s'était établi en 2008 à 0,03378 action GET SA par BSA exercé. En juin 2011, le représentant des titulaires de ces bons de souscription disposera d'une période de 25 jours calendaires pour notifier le ratio d'exercice définitif. Il est prévu que la période d'exercice commence à courir postérieurement à la détermination du ratio d'exercice définitif, aux alentours du 1^{er} juillet 2011 pour une période de 6 mois. Les détenteurs de bons seront informés ultérieurement des démarches nécessaires, le cas échéant.

Abonnez-vous à l'alerte mail pour recevoir la Voie de l'Avenir !

Depuis janvier 2011, par mesure supplémentaire d'économie et pour préserver l'environnement, la Voie de l'Avenir n'est envoyée qu'électroniquement aux actionnaires qui se seront abonnés au préalable à l'alerte mail. Elle continue bien entendu à être accessible sur le site du Groupe. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit pour recevoir nos alertes mail, merci de le faire sans plus tarder pour continuer à recevoir toutes les informations concernant les activités de Groupe Eurotunnel.

La Voie de l'Avenir est un document informatif, non juridiquement opposable.